



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



XVème Séance

Conseil Territorial de Santé de Seine-et-Marne

21 mai 2021 – 9H30

Ordre du jour

- *Situation épidémiologique*
- *Situation de la vaccination*
- *Zones de « surincidence » et travaux conduits avec les élus de Seine et Marne*
- *Organisation de l'offre de soins dans le département pour la prise en charge des Covid longs*
- *Etat des lieux des CPTS dans le département*
- *Questions diverses*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



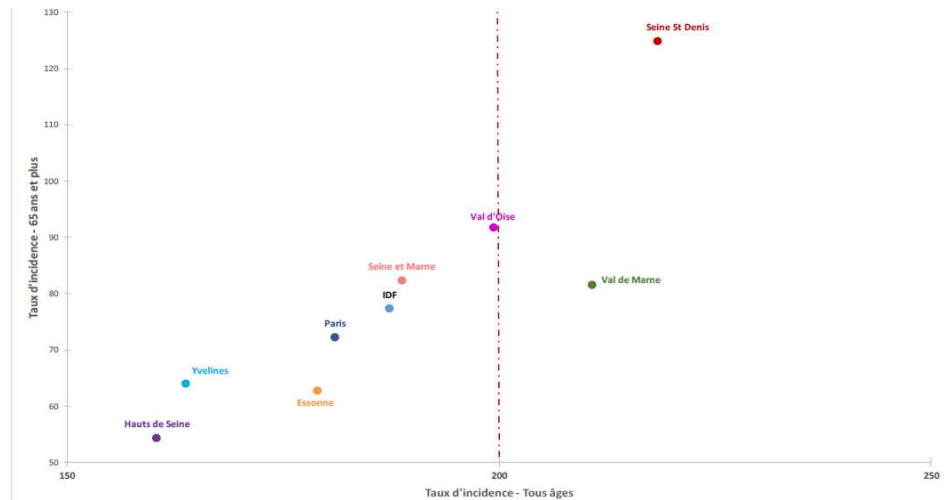
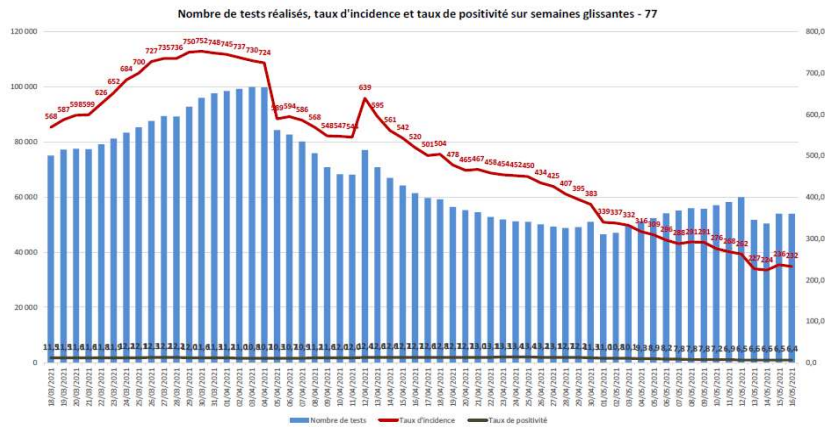
Situation épidémiologique

Situation épidémique – échelon départemental

Le département affiche un taux d'incidence (232,1 pour 100 000) **en diminution** (291 à J-7) **et équivalent à la valeur régionale** et un taux de positivité (6,4%) légèrement **supérieur à la valeur régionale et en baisse** (7,8% à J-7). Le taux de passage aux urgences pour COVID s'établissant à 2,4 % est en diminution et équivalent à la valeur régionale (2,54%).

Les indicateurs de nouvelles hospitalisations et d'admissions en soins critiques continuent leur décreu mais les indicateurs restent à des niveaux élevés. Le nombre de nouveaux décès est également en recul.

Données en semaine glissante (16-mai-2021)	77	IdF
Nombre de tests réalisés	53 944	565 735
Taux de positivité	6,4	5,3
Taux d'incidence (pour 100 000 hab.)	232,1	231,5
Part des passages aux urgences pour suspicion de Covid	2,4%	2,54%



Situation épidémique - échelon des EPCI

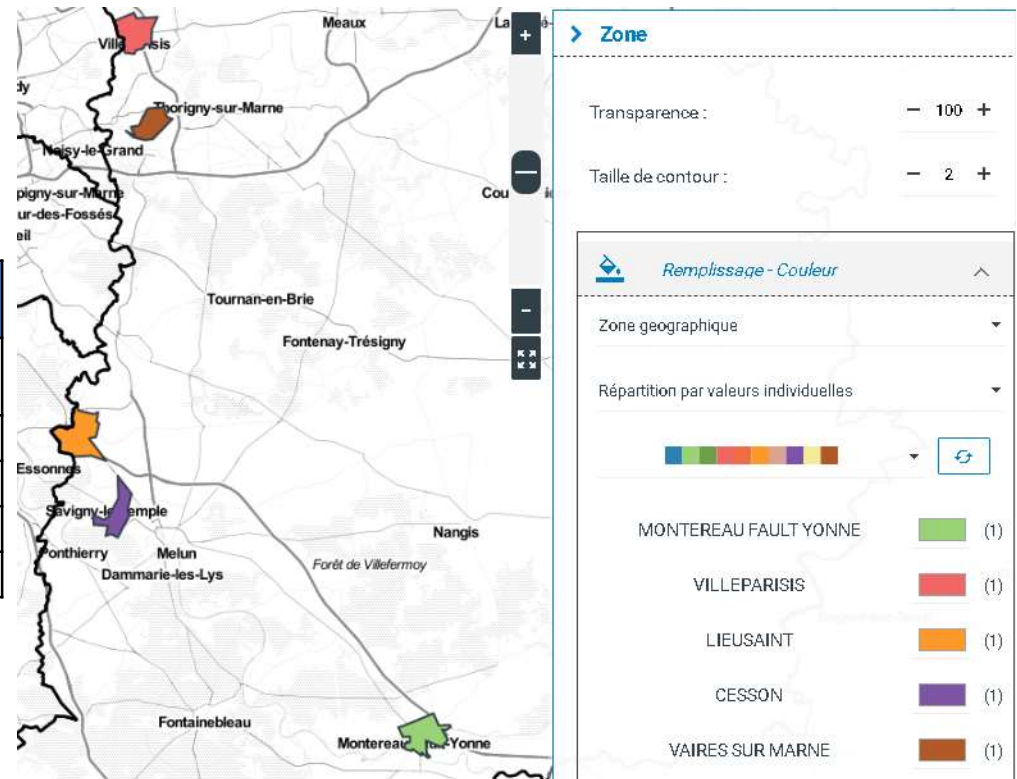
Zone géographique	26/03/2021	02/04/2021	11/04/2021	17/04/2021	25/04/2021	02/05/2021	13/05/2021	Tendance
Bassée-Montois	747,6	598,1	534,0	401,6	414,4	200,8	72,6	
Brie des Rivières et Châteaux	522,9	487,2	397,9	397,9	339,3	178,6	163,3	
Coulommiers Pays de Brie	540,2	496,6	415,8	368,9	344,9	201,9	213,9	
Deux Morin	592,4	599,9	358,4	377,3	256,6	143,4	150,9	
Gâtinais Val-de-Loing	260,2	276,1	419,5	329,2	329,2	207,1	180,6	
Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	667,4	579,5	585,8	542,4	481,4	290,6	229,7	
L'Orée de la Brie	870,8	545,2	541,5	468,3	428,1	226,9	190,3	
La Brie nangissienne	664,5	469,4	408,1	357,5	321,4	155,3	231,1	
Les Portes briardes entre Villes et Forêts	615,3	572,0	509,1	509,1	400,8	283,8	229,7	
Marne et Gondoire	574,9	513,6	403,1	404,1	360,6	211,5	208,6	
Melun Val de Seine	856,6	820,7	590,1	491,7	464,2	303,8	239,0	
Moret Seine & Loing	334,4	388,4	300,9	326,7	236,6	118,3	169,8	
Paris Vallée de la Marne	667,4	625,9	549,0	512,8	451,8	258,8	222,2	
Pays de Fontainebleau	412,2	349,1	333,0	296,3	281,6	159,9	142,3	
Pays de l'Ourcq	666,4	593,0	367,1	282,4	203,3	146,8	208,9	
Pays de Meaux	621,1	552,5	453,5	393,4	404,9	201,0	141,9	
Pays de Montereau	740,5	756,8	575,2	500,6	519,3	330,7	323,7	
Pays de Nemours	450,0	503,7	594,4	453,3	372,7	178,0	231,7	
Plaines et Monts de France	633,5	613,1	389,8	402,0	454,8	178,7	178,7	
Provinis	920,7	683,3	419,8	272,1	428,5	130,3	141,9	
Roissy Pays de France	738,5	699,0	648,8	683,4	506,7	283,5	240,3	
Val briard	509,6	524,0	448,6	401,9	484,5	240,4	233,3	
Val d'Europe Agglomération	506,1	588,1	456,1	424,1	382,1	190,0	176,0	

Zone géographique	26/03/2021	02/04/2021	11/04/2021	17/04/2021	25/04/2021	02/05/2021	13/05/2021	Tendance
Bassée-Montois	10,9	10,3	10,8	9,9	11,3	8,4	3,6	
Brie des Rivières et Châteaux	10,0	9,2	8,6	11,2	10,7	9,4	5,7	
Coulommiers Pays de Brie	10,4	9,5	9,5	9,8	10,8	9,4	7,6	
Deux Morin	10,4	11,0	9,0	12,7	11,0	9,0	6,6	
Gâtinais Val-de-Loing	6,2	6,0	10,3	10,2	10,6	9,6	5,5	
Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	13,1	12,3	14,2	13,8	14,4	12,0	6,8	
L'Orée de la Brie	11,9	10,1	12,1	11,9	11,6	9,6	5,3	
La Brie nangissienne	12,9	11,3	10,9	12,1	12,1	10,3	9,5	
Les Portes briardes entre Villes et Forêts	10,5	10,0	10,7	12,2	11,9	11,1	5,6	
Marne et Gondoire	10,1	9,0	8,8	9,4	10,1	9,2	4,9	
Melun Val de Seine	11,8	12,4	12,1	11,8	12,1	12,9	6,7	
Moret Seine & Loing	6,5	8,2	7,5	8,9	7,4	5,7	5,4	
Paris Vallée de la Marne	11,6	11,4	11,9	12,5	12,3	10,6	5,8	
Pays de Fontainebleau	7,7	7,4	7,5	7,4	7,9	6,1	4,1	
Pays de l'Ourcq	11,0	9,6	7,9	7,5	6,0	7,2	7,5	
Pays de Meaux	10,6	10,6	10,3	10,6	12,6	9,7	3,4	
Pays de Montereau	12,0	11,1	12,7	12,1	13,0	13,5	9,4	
Pays de Nemours	9,0	9,5	13,6	12,0	11,4	8,7	7,1	
Plaines et Monts de France	11,4	12,8	8,7	9,9	14,3	8,8	5,4	
Provinis	11,2	10,7	9,1	7,2	13,0	6,7	4,8	
Roissy Pays de France	11,3	12,1	13,8	14,9	13,5	11,5	6,9	
Val briard	9,8	9,7	9,6	9,3	13,4	9,4	6,4	
Val d'Europe Agglomération	9,3	9,7	9,2	9,9	10,7	9,0	3,5	

Situation épidémique - échelon communal

Données : 03 au 09/05/2021

Zone géographique	Taux de dépistage (%)	Taux positivité (%)	Incidence (/100000)
MONTEREAU FAULT YONNE	3,99	12,78	509,75
VILLEPARISIS	3,27	12,2	398,90
LIEUSAIN	3,24	10,93	353,62
CESSON	3,29	10,2	335,95
VAIRES SUR MARNE	3,46	9,54	330,15





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Situation de la vaccination

	1 DOSE	Couverture vaccinale	Complète	Couverture vaccinale
National	21 133 653	31,5%	9 866 934	14,7%
IDF	3 423 256	27,9%	1 453 991	11,8%
Seine et Marne	347 261	24,4%	134 052	9,4%

Tranche d'âge	Couverture vaccinale % 1 dose	Couverture vaccinale % complète
18-24	8,4	1,3
25-29	10,4	2,3
30-39	13,6	2,9
40-49	20,7	4,3
50-59	38,6	9,0
60-64	51,8	12,0
65-69	58,5	16,4
70-74	72,7	38,5
75-79	80,5	66,2
80 et+	73,7	61,2

Nb professionnels de santé* vaccinés

1 dose : 23 906 (79,9%)

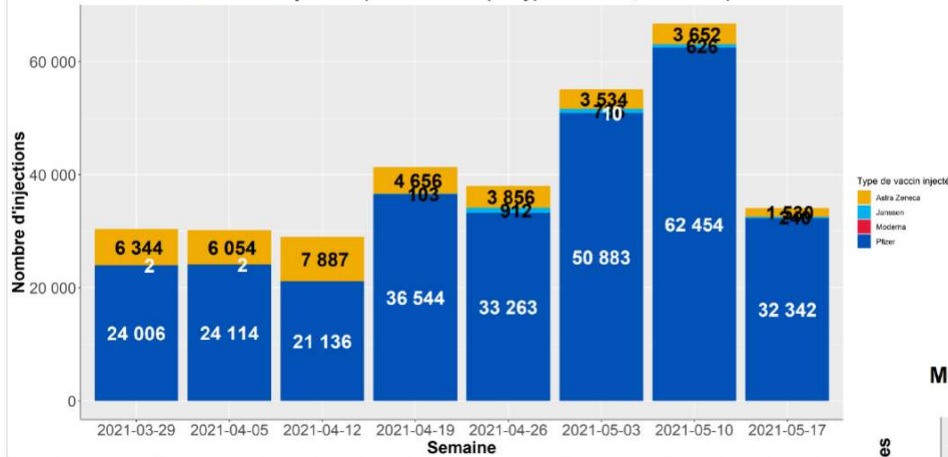
Complète : 16 017 (53,6%)

**ES, ESMS, Ambu, autres (étudiants, professionnels de prévention)*

Vaccination à partir du 23/03	1 DOSE	Complete
ES	13 689	9 293
ESMS	4 545	3 002
AMBU	3 253	2 073
AUTRES	2 422	1 649

Territoire ► Département 77 – évolution sur 8 semaines glissantes

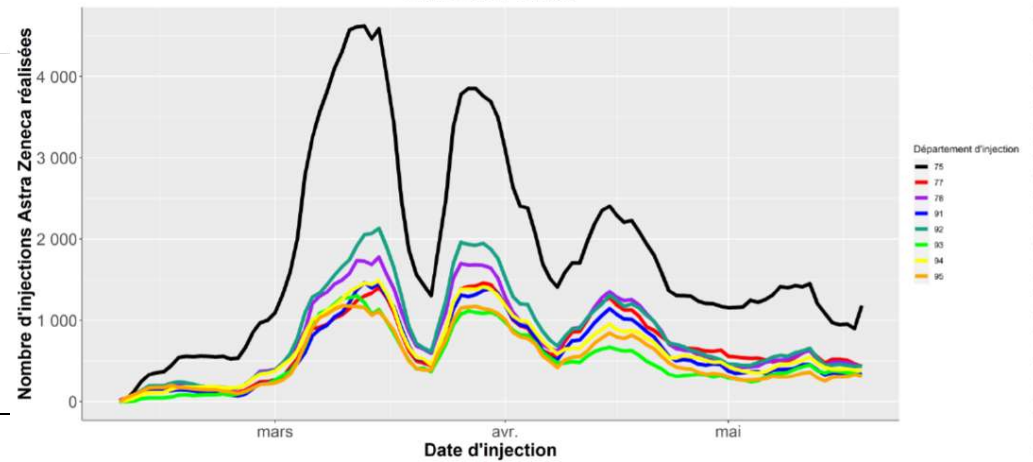
Evolution du nombre d'injections par semaine et par type de vaccin, dans le département 77



Note : La dernière semaine est la semaine en cours.

Elle peut donc être incomplète. Elle comptabilise les données entre le lundi et J-1.

Moyenne sur 7 jours glissants du nombre d'injections AstraZeneca journalier, en Ile-de-France



Personnes éligibles à la vaccination

La vaccination COVID-19 POUR LE GRAND PUBLIC

SE VACCINER, SE PROTÉGER

* Liste et modalités sur solidarites-sante.gouv.fr/vacchi-covid-19

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca ou Janssen	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 15 ans inclus		Je ne suis pas concerné	
16 à 17 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin (uniquement avec Pfizer-BioNTech)
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* Ou j'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Quelle que soit ma situation →		✓ • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin
55 ans et plus	Quelle que soit ma situation →	✓ • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier • A domicile	✓ • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin

Cible vaccinale

→ La liste détaillée des personnes éligibles à la vaccination est disponible sur le site : solidarites-sante.gouv.fr

- ▶ L'ensemble des personnes de 50 ans et plus quel que soit leur lieu de vie et leur état de santé (avec ou sans comorbidités) ;
- ▶ Les personnes âgées de 18 à 49 ans inclus souffrant de comorbidités à risque de forme grave de covid-19, sans justificatif
- ▶ Les personnes âgées de 16 à 17 ans inclus* atteintes de pathologies à très haut risque de forme grave de covid-19, sans justificatif
- ▶ Les proches de plus de 16 ans* de personnes immunodéprimées, sur attestation du médecin de la personne immunodéprimée
- ▶ Les femmes enceintes à partir du deuxième trimestre de la grossesse ;
- ▶ Les professionnels du secteur de la santé et du secteur médico-social,
- ▶ Certains professionnels de 55 ans et plus, bénéficiant de créneaux de vaccination dédiés
- ▶ Personnes participant aux élections départementales et régionales, sur attestation de la mairie ou de la préfecture
- ▶ Les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et unités de soins de longue durée ou hébergées en résidences autonomie et résidences services
- ▶ Les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM),
- ▶ Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants (FTM),

Depuis le 12 mai, les personnes non éligibles peuvent prendre des RDV pour des créneaux encore en ligne dans les 24 heures précédant le RDV

Modalités de commandes des vaccins en ville

MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN MODERNA

Le portail de télé-déclaration (<https://declarations-pharmacie.ars.sante.fr>), ouvrira **du lundi 17 mai au matin au mardi 18 mai à 23h** pour la commande **des pharmaciens et des médecins en vaccin Moderna**. Les médecins peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le [DGS-Urgent N°2021_19](#).

Volumes ouverts à la commande : chaque médecin aura la possibilité de commander 1 flacon. Chaque officine pourra commander jusqu'à 2 flacons.

Dates de livraison en officine : les premiers flacons de vaccin Moderna commandés la semaine du 17 mai seront livrés le jeudi 27 et le samedi 29 mai. En fonction des volumes commandés, une partie des flacons pourrait être livrée la semaine suivante, voire la semaine d'après.

MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN JANSSEN

Le portail de télé-déclaration (<https://declarations-pharmacie.ars.sante.fr>), ouvrira **du lundi 17 mai au matin au mardi 18 mai à 23h** pour la commande **des pharmaciens et des médecins en vaccins Janssen**. Les médecins peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le [DGS-Urgent N°2021_19](#).

Volumes ouverts à la commande : chaque médecin aura la possibilité de commander 1 flacon. Chaque officine pourra commander jusqu'à 2 flacons.

Dates de livraison en officine : les flacons commandés le 17 et le 18 mai seront livrés **entre le mercredi 26 et le vendredi 28 mai**. En fonction des volumes commandés, une partie des flacons pourrait être livrée **la semaine suivante**.

MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN ASTRAZENECA

Les premiers flacons de vaccin AstraZeneca commandés la semaine du 10 mai seront livrés les 19 et 20 mai.

Les volumes restants seront livrés entre le mercredi 26 et le vendredi 28 mai.

Compte tenu des volumes d'approvisionnement limités en vaccin AstraZeneca, il a été décidé de ne pas ouvrir le portail de télé-déclaration la semaine du 17 mai pour la commande de ce vaccin.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

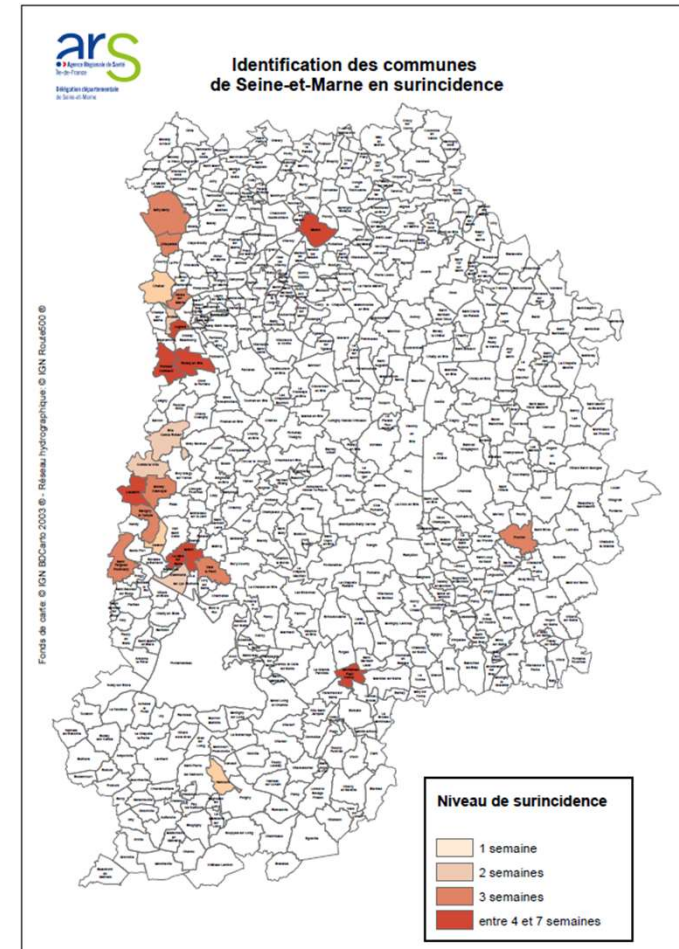
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Identification des Zones de Sur-incidence à la COVID-19

Une démarche affinée pour identifier des zones de sur-incidence de la Covid-19

- ❑ Depuis février dernier, l'ARS identifie toutes les semaines les communes de plus de 10 000 habitants pour lesquelles **la circulation virale est élevée**. Les zones « d'intérêt » sont identifiées par comparaison infra départemental (analyse des indicateurs épidémiologiques : TI, TP, TD),
- ❑ En Seine-et-Marne, **24 communes** ont ainsi été identifiées.
- ❑ Une réunion plénière (18 mars) et des **réunions bilatérales sont organisés avec les élus et services** de ces communes.
- ❑ Objectif : mettre en place des **actions renforcées de prévention**, de dépistage, de tracing et d'appui à l'isolement et faire connaître les dispositifs portés par l'ARS (MLAC, Stop COVID Ensemble,...).

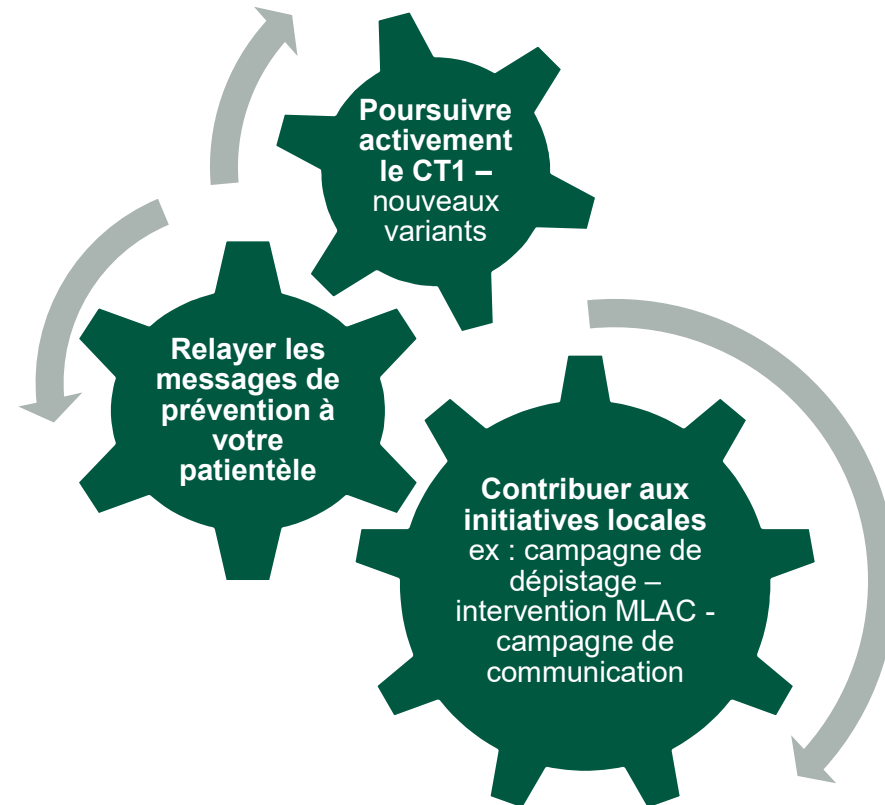


Quels sont les enjeux de cette démarche, au vu du contexte d'amélioration des indicateurs ?

- Permettre de maintenir un **niveau de circulation virale aussi bas que possible**
- Permettre la reprise des activités (festives, culturelles ...) dans une démarche de **réduction des risques**, c'est-à-dire en limitant la dissémination du virus
- Inscrire la préventions de la COVID-19 **dans la durée**, pour pouvoir faire face à d'éventuelles bouffées épidémiques, à des clusters en lien avec des variants
- Engager un dialogue avec les élus sur l'accès à la vaccination, dans une perspective de toucher les populations qui renonceraient à la vaccination (les derniers %)

Quel rôle des professionnels libéraux de santé ?

Une information régulière
de la situation des zones
de sur-incidence du
département pour :



Identification sur la carto hebdomadaire	14 au 20/02	21 au 27/02	28/2 au 6/03	8 au 14/03	15 au 21/03	24/03 au 02/04	20 au 26/03	04 au 10/04	10 au 16/04	18 au 24/04	26/4 au 2/05	3/05au 9/05
Brie Comte Robert												
Cesson												
Chelles												
Combs la Ville												
Dammarié les lys												
Le Méé												
Lieusaint												
Lognes												
Meaux												
Melun												
Mitry												
Moissy												
Montereau												
Nemours												
Noisiel												
Pontault												
Provins												
Roissy en Brie												
Saint Fargeau Ponthierry												
Savigny le Temple												
Torcy												
Vaires sur Marne												
Vaux le Pénil												
Villeparisis												



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Parcours post-COVID

MINSANTE « Organisation de suivi des patients présentant des symptômes prolongés suite à une COVID-19 de l'adulte »

Contexte

- Au 10 février 2021:
 - Plus de 3,4 M de personnes testées positives au Sars-COV2 (symptomatiques ou asymptomatiques);
 - 300 000 personnes hospitalisées.
- **10%-30% des patients environ (chiffre estimé) déclarent des symptômes suite à l'épisode de COVID-19** pouvant concerner tous les organes :
 - ✓ Complications viscérales graves (notamment pulmonaires...) et/ou neurologiques, souvent séquellaires de séjours prolongés en réanimation.
 - ✓ Symptômes généraux (douleur, fatigabilité, céphalées, anxiété, troubles du sommeil, dyspnée, troubles cutanés, etc.) ou neurosensoriels (perte du goût et/ou de l'odorat).

Enjeux médicaux et organisationnels du parcours post COVID*

- **La majorité des patients peut être suivie en soins primaires** dans le cadre d'une prise en charge holistique
 - Devant un patient qui présente des symptômes prolongés au décours d'une Covid-19, il faut d'abord éliminer une complication de la phase aiguë, une décompensation de comorbidité et une autre cause que la Covid-19.
- **La rééducation a une place centrale** : rééducation respiratoire en cas de syndrome d'hyperventilation, rééducation olfactive en cas de troubles de l'odorat persistants ou réentraînement à l'effort qui doit être mené de façon progressive et adaptée aux possibilités de chaque patient
- L'exploration de troubles anxieux et dépressifs, de troubles fonctionnels **et la proposition d'un soutien psychologique sont à envisager à toutes les étapes du suivi.**
- Un **recours doit être possible dans des organisations pluridisciplinaires et pluri-professionnelles, au niveau territorial.** Certains patients devraient pouvoir **accéder à des services multidisciplinaires de rééducation, de réadaptation et de soutien.**

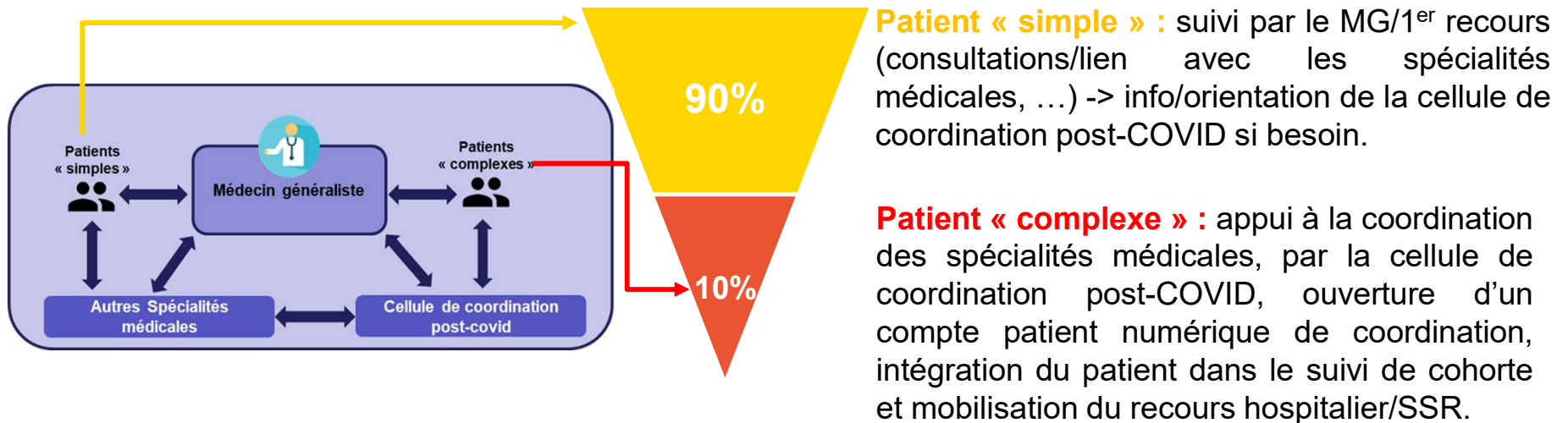
Ces enjeux nécessitent une organisation nationale pour guider les professionnels et les patients

- Task Force Ministérielle créée en novembre 2020 pour élaborer le MINSANTE et faire des recommandations aux ARS sur l'organisation des parcours des patients atteints de symptômes prolongés post-COVID.
- Le 22 décembre 2020, la HAS a été saisie par le Ministère pour élaborer des conduites à tenir, à destination des professionnels de santé (notamment le premier recours).
- En février 2021, la HAS a publié des réponses rapides : **Symptômes prolongés suite à une Covid-19 de l'adulte - Diagnostic et prise en charge** : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3237041/fr/symptomes-prolonges-suite-a-une-covid-19-de-l-adulte-diagnostic-et-prise-en-charge

Résultats attendus

- ✓ **Apporter une réponse coordonnée et appropriée au besoin de ces patients**
- ✓ **Maîtriser les risques:**
 - ✓ Eviter l'errance médicale
 - ✓ Eviter des hospitalisations non-nécessaires
 - ✓ Prévenir des consommations de soins non-pertinentes
 - ✓ Faire évoluer les recommandations en fonction de l'état de la recherche

Organisation cible attendue sur les territoires



Comment l'atteindre?

6 axes principaux à déployer en Ile-de-France sur chaque territoire :

1. Informer le grand public et les professionnels de santé sur les connaissances de la maladie.
2. Positionner les acteurs de soin de ville du 1^{er} recours (notamment médecin traitant comme porte d'entrée des patients post-COVID).
3. Cibler des cellules de coordination post-COVID dans les structures d'appui à la coordination pour l'organisations de coordination (DAC, CPTS, APTA ...) : information, orientation, appui à l'organisation des parcours de patients.
4. Organiser le recours hospitalier : en s'appuyant prioritairement sur les SSR (annexe 1 – MINSANT).
5. Informer les professionnels de santé en ville et patients sur l'existence et l'objectif de cohortes ambulatoires COVID-19.
6. Rappeler les enjeux du syndrome post-réanimation (syndrome de détresse respiratoire aigue – annexe 2 MINSANT).

Situation en Seine-et-Marne

- Les deux DAC sont positionnés comme cellule de coordination
A leur intention est programmé un **webinaire régional sur les cellules de coordination post-COVID le lundi 31 mai 2021**.
Objectifs :
 - ✓ cadrer et repreciser le périmètre de cette mission et l'organisation de chaque département
 - ✓ échanger sur un 1er retour d'expériences territoriales avec les patients COVID+ longs qui ont été adressés
 - ✓ présenter les travaux régionaux (carto, AMI SSR COVID long, ...) et identifier les besoins et les outils à mobiliser pour mener à bien cette mission (repérage des ressources, outils de suivi, financement, ...).
 - Les professionnels de santé de ville : MG, kiné... sont les premiers acteurs du repérage, de l'évaluation et de la prise en charge
Un groupe de travail, sous l'égide de « l'alliance santé 77 » se réunira début juin afin d'évoquer
 - La mobilisation des PS
 - Les outils nécessaires / existants / à construire
 - Résultats de l'AMI régional SSR
Deux dossiers retenus au niveau régional
 - 1 dossier déposé par le SSR de Coubert
 - 1 dossier déposé par les SSR Forcilles, Serris (LNA), 3 Soleils⇒ Méthodologie de travail en cours pour avancer avec les acteurs du département
 - Des initiatives à recenser: exemple de l'OMS de Meaux / en lien avec le dispositif prescriform / souhaite se mobiliser sur les covid longs
 - Question : représentation des associations de patients concernés dans le 77?
-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Etat des lieux des CPTS dans le département de Seine-et-Marne

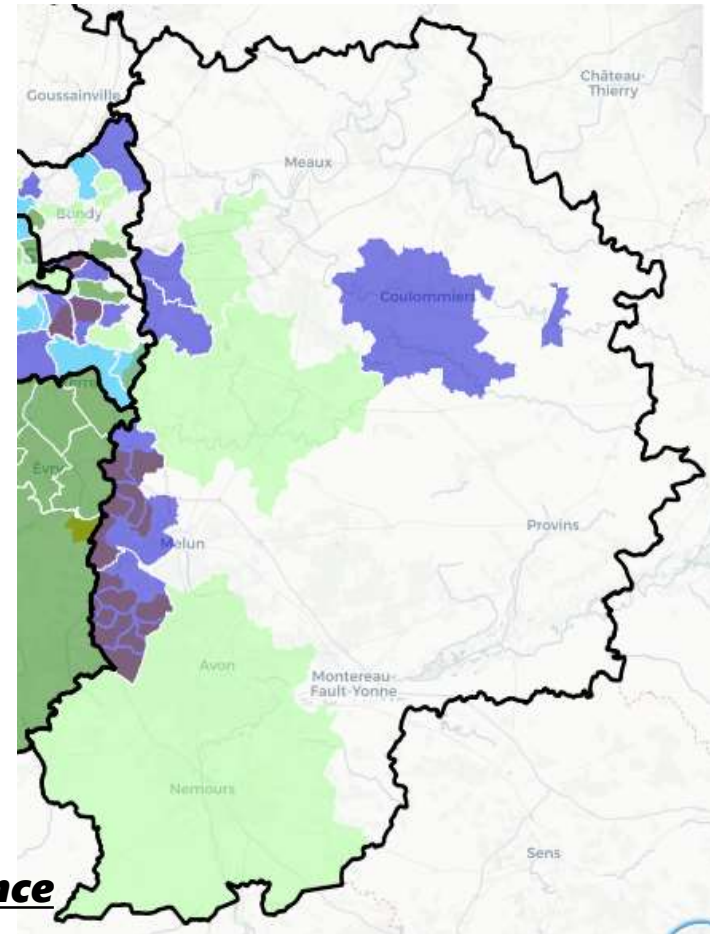
CPTS en Seine-et-Marne

Ingénierie de projet en cours :

CPTS SUD77 ~130 000 hab
CPTS ~102 000 hab
CPTS de la Brie ~163 600 hab

En début de formalisation :

CPTS Ouest Briard ~89 400 hab
Torcy
Chelles
Le Mée sur Seine
Coulommiers
Saint-Fargeau Ponthierry
Melun



➤ **Cartographie disponible sur le site PAPS Ile-de-France**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Questions diverses